

# **LOGNES**

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 07 février 2011, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.**

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2010.
2. Programmation 2011 du CUCS.
3. Classes de découvertes – Modification des participations familiales.
4. Demande de dérogation au repos dominical pour le magasin « LA HALLE !».
5. Redevance d'occupation du domaine public pour les opérateurs de communications électroniques.
6. Rétrocession à la commune de Lognes par l'A.S.L. « Le parc en Lognes » du passage piétons situé entre le boulevard du Segrais et la rue Erik Satie.
7. Rétrocession par l'Epamarne à la commune de Lognes de l'emprise foncière du centre de loisirs du Segrais.
8. Désaffectation, déclassement et cession de parcelles par la commune aux riverains – espace vert rue de la Mairie.
9. Communications du Maire.  
\*Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
10. Informations.

En Mairie, le 25 janvier 2011

Michel RICART,

**Approuvé par le Bureau Municipal  
du 24 janvier 2011**

Maire de Lognes,  
Président du SAN  
de Marne-la-vallée/Val Maubuée